Bastia
CITÀ DI CULTURA

CUNSIGLIU MUNICIPALE
DI U 28 DI MARZU DI U 2024

—

CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2024

Rapport n°5

Accusentu per una cunvenzione plurianninca è pluripartita d'ogettivi è di sustegnu à l'attività di l'associu « U Teatrinu » 2024-2026

Adoption d'une convention pluriannuelle et pluripartite d'objectifs et de soutien aux activités de l'association « U teatrinu » 2024-2026

Dans la continuité de la convention pluriannuelle et pluripartite d'objectifs et de soutien aux activités de l'association U Teatrinu 2021/2022 adoptée au Conseil municipal en date du 4 juin 2021 et considérant :

- Le bilan positif effectué lors des comités d'évaluation.
- L'adéquation des objectifs avec le programme d'activités de l'association U Teatrinu et la Ville de Bastia, la Collectivité de Corse et la Ville de Furiani.

Les trois collectivités souhaitent accompagner de façon pérenne et structurante le projet de l'association par la signature d'une nouvelle convention pluriannuelle et pluripartite 2024-2026.

La compagnie U Teatrinu, depuis sa création en 1989, développe un travail de création théâtrale en langue corse autour d'adaptations d'œuvres du répertoire mondial ou d'écriture de pièces originales qu'elle diffuse en Corse mais également au plan national et international, en Italie notamment.

Gérée par une structure associative, la compagnie est composée de 9 comédiens professionnels intermittents du spectacle, nombre pouvant évoluer au gré des œuvres. Suite à l'acquisition en 2010 d'un local de 150 m2 sur la commune de Furiani qu'elle a aménagé en véritable outil de création artistique, la compagnie entend développer son implantation dans la région bastiaise et conforter sur cette base son rayonnement au niveau insulaire et transfrontalier.

L'association s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre le projet d'intérêt économique détaillé dans la convention.

Des programmes annuels fixeront précisément les actions de l'association.

Pour 2024, l'aide de la Ville est fixée à 5000 €.

Pour les années à venir l'aide de la Ville de Bastia sera fixée par un avenant financier annuel après attribution d'une subvention en Conseil municipal et au regard de l'évaluation de la présente convention et du projet d'activités.

En conséquence, il est proposé :

- De prendre acte du projet proposé par l'association U Teatrinu ;
- D'approuver la convention pluriannuelle et pluripartite d'objectifs et de soutien aux activités de l'association U Teatrinu 2024-2026 ;
- De valider l'attribution d'une subvention de 5000 € à l'association U teatrinu inscrite au budget primitif 2024 compte 6574 sous fonction 33.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de soutien pluriannuelle et pluripartite aux activités de l'association U Teatrinu 2024-2026 et les avenants financiers s'y référant.